



SAINT-MARCELLIN



CHANTIERS EDUCATIFS 2021

VILLE DE ST-MARCELLIN-EN-FOREZ

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les chantiers éducatifs sont financés par le Conseil Général de la Loire et la Commune.

Ils sont ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans habitant St-Marcellin-en-Forez.

Les chantiers éducatifs s'adressent aux jeunes :

- porteurs d'un projet,
- et/ou en difficultés scolaire,
- et/ou en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Ils permettent un emploi contre rémunération dont les objectifs peuvent être

- une expérience professionnelle
- une aide à la définition d'un projet professionnel
- le financement d'un projet...

Cette année, vingt jeunes pourront accéder à une semaine d'emploi.

Les dossiers devront être retournés complets en mairie au plus tard **le 7 Mai 2021**. Tout dossier **non rendu ou non complet** à cette date **sera automatiquement rejeté**.

La priorité sera faite aux jeunes orientés par la Mission Locale, le Conseil Général...

Les candidatures restantes seront tirées au sort lors du Conseil Municipal de Mai 2021.

Les jeunes retenus ou non retenus seront avertis par courrier fin Mai 2021.

Une réunion préalable au démarrage des chantiers éducatifs (planning, organisation) aura lieu le lundi 31 mai 2021 à 18 heures en Mairie. La présence des jeunes qui effectueront les chantiers éducatifs sera obligatoire.

Les périodes de travail seront du 7 juin au 27 août 2021.

RECAPITULATIF DES CONDITIONS

- Avoir entre 16 et 25 ans,
- Habiter St-Marcellin-en-Forez,
- Ne pas avoir déjà participé à un chantier éducatif sur la commune, sauf sur dérogation pour les jeunes prioritaires,
- Ne pas avoir une procédure en cours à l'encontre de la Municipalité,
- Fournir un dossier de candidature complet,
- Rendre le dossier en Mairie au plus tard le 7 Mai 2021.

Pour toutes questions ou informations complémentaires,
Contacter Hélène DE SIMONE : helene.desimone@saintmarcellinenforez.fr ou 04.77.36.10.90